

LUMIÈRES ENCYCLOPEDIQUES ET LUMIÈRE MAÇONNIQUE AU QUEBEC AUX XVIII^E ET XIX^E SIÈCLES ¹

ENCYCLOPEDIC AND MASONIC ENLIGHTENMENT IN QUEBEC DURING EIGHTEENTH AND NINETEENTH CENTURIES

Bernard Andrès²

Submetido em 6 de novembro, aprovado em 19 de novembro de 2012.

Résumé: Réflexions sur la diffusion des Lumières au Québec, des débuts du régime anglais (1760) à ceux de la Confédération canadienne (1867). “Lumières” s’entend au double sens philosophique et symbolique (les Lumières encyclopédiques et la lumière maçonnique). Il s’agit de la propagation au Québec des idées philosophiques du XVIII^e siècle, mais aussi de l’émergence parallèle de la franc-maçonnerie canadienne-française au XIX^e siècle.

Mots-clés: Lumières; franc-maçonnerie; Histoire culturelle; Québec-Canada; France; États-Unis; XVIII^e-XVIII^e siècles.

Abstract: Thoughts and remarks on the spreading of Enlightenment in the province of Quebec, from the beginning of the British Regime (1760) until the birth of the Canadian confederation (1867). “Enlightenment” is here understood in both philosophical and symbolical meanings (the encyclopedists’ scholarly enlightenment, and the spiritual enlightenment of the freemasons). The main topic is the link between the spreading of philosophical ideas in Eighteenth Century Quebec and the development of French Canadian freemasonry during the Nineteenth Century.

Keywords: Enlightenment; freemasonry; cultural history; Quebec-Canada; France; United States; Eighteenth Century; Nineteenth Century.

Après une mise au point sur les rapports entre Lumières encyclopédiques et lumière maçonnique dans la France du XVIII^e siècle, je m’attacherai à l’Amérique du Nord pour montrer comment ces questions philosophiques se sont posées outre-océan dans ce qui est devenu le Québec, au lendemain de la Nouvelle-France. J’évoquerai alors la façon dont la franc-maçonnerie et l’esprit des Lumières ont touché le continent américain, mais aussi comment, en retour, le Nouveau-Monde a contribué à radicaliser la pensée des Lumières en lui offrant un terrain d’application. Le Québec sera la pierre de touche de cette réflexion sur les mouvements de pensée et les modes de sociabilité nouvelles introduites par les Philosophes et les francs-maçons. Nous verrons alors la part prise par le Québec dans la première application concrète de l’utopie des Lumières : l’Indépendance américaine et la fondation des États-Unis. Je terminerai sur le cheminement du Québec, entre le début du Régime anglais (1763), les Rébellions de 1837-1838 et la Confédération canadienne (1867) : ceci nous permettra d’observer l’évolution (ou l’involution) des Lumières encyclopédiques et de la franc-maçonnerie au Canada durant le XIX^e siècle.

Lumières encyclopédiques et Lumière maçonnique

Pour la commodité de mon propos, j’engloberai dans la notion de “Lumières encyclopédiques” *l’aggiornamento* philosophique et politique introduit au XVIII^e siècle par les Philosophes, tant en France (les Lumières), qu’en Angleterre (*Enlightenment*) et en Allemagne (*Aufklärung*). Quant à “la lumière” maçonnique, le profane que je suis ne se risquera pas à disserter sur les trois grandes lumières de la maçonnerie (le Volume de la loi sacrée, l’équerre et le compas). Mon approche sera moins symbolique que socio-historique et littéraire.

Le parallèle que je propose ici entre *les* lumières encyclopédiques et *la* lumière maçonnique ne présume nullement une parfaite adéquation entre franc-maçonnerie et Lumières philosophiques.

Certes, la République des Lettres chère aux Philosophes, tout comme leur cosmopolitisme, ne sont pas sans rappeler les réseaux maçonniques transeuropéens que Pierre-Yves Beaurepaire et ses collaborateurs ont bien cartographiés dans *La Plume et la Toile* (2002). Il est aussi vrai qu’au XVIII^e siècle, la franc-maçonnerie comme système de pensée partage avec le mouvement philosophique des Lumières un certain nombre de valeurs (tolérance, égalité, fraternité et foi

dans le progrès des connaissances). Certes, encore, Voltaire, figure emblématique des Philosophes, devint maçon à la toute fin de sa vie. Mais tous les philosophes des Lumières n'étaient pas "fils de la Lumière" (au sens maçonnique de l'expression). Pas plus que tous les encyclopédistes : Diderot, D'Alembert, ou Le Breton, l'éditeur de l'*Encyclopédie*, n'avaient pas "reçu la Lumière"³. Quant à la part prise par les maçons à ladite *Encyclopédie*, seuls 17 rédacteurs sur 270 en étaient. On compte parmi ces 17 rédacteurs maçons, l'astronome Lalande (Vénérable de la Loge des "Neuf Sœurs") et le graveur Cochin (auteur du frontispice d'esprit maçonnique de l'*Encyclopédie*).

Faut-il rappeler le sens de cette iconographie ? En haut, la Vérité rayonnante de lumière, avec, à droite la Raison et la Philosophie qui la libèrent de son voile, dans une apothéose où le pathos le dispute au symbolisme. Dans ce fourmillement symbolique habilement mis en scène par la diagonale, on relève notamment :

- la mise à l'écart de la pensée biblique,
- l'éloge de la géométrie, des sciences et des arts,
- sans oublier l'architecture, avec l'inévitable équerre et le non moins obligé compas,
- que dire, enfin, de la sculpture avec maillet et ciseau ?

Ceci dit, qu'en est-il de l'article "Franc-maçon" de cette *Encyclopédie*? Il ne compte, curieusement que quelques lignes (d'ailleurs traduites de la *Cyclopaedia* de Chambers):

FRANCS-MAÇONS (Hist. mod.) ancienne société ou corps qu'on nomme de la sorte, soit parce qu'ils avoient autrefois quelque connoissance de la Maçonnerie & des bâtimens, soit que leur société ait été d'abord fondée par des maçons.

Elle est actuellement très-nombreuse, & composée de personnes de tout état. On trouve des francs-maçons en tous pays. Quant à leur ancienneté, ils prétendent la faire remonter à la construction du temple de Salomon. Tout ce qu'on peut pénétrer de leurs mysteres ne paroît que loüable, & tendant principalement à fortifier l'amitié, la société, l'assistance mutuelle, & à faire observer ce que les hommes se doivent les uns aux autres. Chambers⁴.

Ce n'est, plus tard, que dans le *Supplément à l'Encyclopédie* (*Supplément* réfuté par Diderot), que l'astronome Lefrançois de Lalande fournit un long article "Franc-maçonnerie". Précisons que le *Supplément* est lancé en 1777 par Charles- Joseph Panckoucke, lui-même maçon⁵. Considérons le premier et le dernier paragraphe de cet article où Lalande conclut sur la maçonnerie anglaise. Lalande s'en prend aux "profanes" qui se moquent de la maçonnerie. En Angleterre, écrit Lalande, les maçons n'ont que faire des "sottises d'une populace ignorante". Lalande ajoute également que si la maçonnerie anglaise n'est toujours pas reconnue par le Parlement en 1771, c'est à cause de l'opposition même des "*francs-maçons* de la chambre haute" (les Lords). Ceux-ci, assure Lalande, "ont pensé qu'une institution qui est toute mystérieuse et secrète ne devoit rien avoir d'aussi public, & que cette ostentation pourroit porter atteinte au but de la maçonnerie".

Cette fermeture (à l'époque) des maçons anglais s'oppose à l'ouverture des Encyclopédistes qui, par la bouche de Diderot lui-même, affirment :

Le but d'une Encyclopédie est de rassembler les connaissances éparses sur la surface de la terre; d'en exposer le système général aux hommes avec qui nous vivons, et de les transmettre aux hommes qui viendront après nous; afin que [...] nos neveux, devenus plus instruits, deviennent en même tems plus vertueux et plus heureux, et que nous ne mourions pas sans avoir bien mérité du genre humain⁶.

Sans présager de ce que deviendra la maçonnerie libérale aux siècles suivants (qu'il s'agisse du Grand Orient de France ou du Droit Humain, résolument engagés, eux, dans la Cité), que conclure de ce bref parallèle entre les deux types de "lumière" à l'œuvre au XVIII^e siècle ? Comme je le disais plus avant, si la pensée encyclopédique et la maçonnerie au XVIII^e siècle convergeaient souvent vers les mêmes "lumières", elles divergeaient aussi sur la façon de les diffuser. Au souci constant, chez les encyclopédistes, de propager au plus grand nombre le savoir et l'esprit critique, répondait, chez les maçons du temps, le principe d'une sagesse d'abord restreinte aux initiés, mais qui, par le *travail* qu'elle exigeait en eux et entre eux, devait concourir à dégrossir l'Homme... et les hommes.

Ces précisions données, abordons à présent les Lumières sur continent américain.

De la Nouvelle-France au Premier Québec La Guerre de Sept Ans et la fin du régime français (1752-1759)

Les conflits intercoloniaux qui sévissent en Nouvelle-France depuis Samuel de Champlain aboutissent dans les années 1750 à la Guerre de Sept ans que les Anglais appelaient la “French and India War”. Après quelques glorieuses victoires (jusqu’à 1758) contre les Britanniques et les milices américaines, les troupes françaises appuyées par la milice canadienne échouent à Québec en septembre 1759. Le hasard fait que Wolfe et Montcalm, les deux généraux ennemis, tombent ensemble sur le champ de bataille. Si l’on ne peut documenter clairement qu’ils étaient francs-maçons, les honneurs maçonniques leur seront bien rendus en 1827 : soixante-huit ans après leur mort, un monument commémoratif les réunit en effet. Il est inauguré par le Canadien Claude Dénéchau, Grand Maître de la Grande Loge Provinciale, en présence du gouverneur général, le Comte de Dalhousie, lui-même franc-maçon. C’est James Thompson, un vieux maçon anglais, dernier survivant de la bataille de 1759 qui officiait alors, raconte l’historien A. J. B. Milborne: “D’une main ferme, M. Thompson donna les trois coups mystiques avec le Maillet sur la Pierre”⁷. La vie maçonnique de Thompson remonte en fait à la première tenue maçonnique suivant la Conquête anglaise, le 28 novembre 1759, date de la fondation de la *Grand Lodge of the Province of Quebec*.

Revenons donc à cette funeste bataille de 1759. Également initiés, s’avèrent être en 1759, James Cook et Louis Antoine de Bougainville, deux jeunes officiers des camps opposés et qui feront bientôt parler d’eux sur tous les océans⁸. Mais, dira-t-on, qui n’était pas maçon, à l’époque, parmi les officiers? On sait alors l’importance des loges militaires et la façon dont ces *gentlemen* et gentilshommes menaient aussi courtoisement que fraternellement la guerre (“Guerre de dentelles”, disait-on). Retenons pour l’instant qu’au terme de la Nouvelle-France, deux de ses plus hauts personnages étaient fils de la Lumière : le marquis de Duquesne, gouverneur de la colonie, et le baron de Dieskau, général-en-chef des armées françaises. Probablement initiés en Angleterre dans les années 1720-1730, ils avaient côtoyé d’autres maçons sous les drapeaux lors des campagnes canadiennes, notamment au Fort St-Frédéric, au bord du lac Champlain. C’est là que des militaires franco-canadiens ont été faits prisonniers en 1758-1759 et conduits à New York. Pendant leur captivité, ils fréquentent *La parfaite union* qui relève de la Grande loge Provinciale de l’état de New York. *La parfaite union* avait

été fondée par des mercenaires suisses-romans de l'armée britannique. Parmi les prisonniers canadiens qui y sont initiés, Roger Le Moine signale Charles Daneau de Muy⁹. Son certificat de maîtrise donne aussi en 1761 Jean-Baptiste Testard de Montigny (Orateur de *La Parfaite Union*) et un certain Joseph Marin de la Malgue. Ce maçon canadien figure dans le légendaire maçonnique nord-américain. En 1758, Marin de la Malgue aurait empêché ses alliés amérindiens de torturer un officier anglais, Israel Putman. Putman se voyant perdu, lui aurait adressé un signe maçonnique de détresse. Toute une iconographie *yankee* relaie cet incident.

Au-delà de son aspect anecdotique, ce détail de la *French and Indian War*, tout comme le certificat de maîtrise de Daneau de Muy, attestent d'une première génération de maçons canadiens initiés dans les années 1750, via des loges militaires. On ne peut prouver avec certitude l'existence de loges *civiles* franco-canadiennes en Nouvelle-France¹⁰. Un jésuite, Édouard Hamon, écrira en 1883: "Quelques années avant la conquête, c'est à dire vers 1755, une loge de maçons fut établie à Québec. L'on conserve encore dans les archives de l'Ordre, les noms de ces premiers maçons canadiens [...]". Et le jésuite d'ajouter, caustique: "[...] mais, par égard pour leurs descendants dont la dévotion à l'Église proteste aujourd'hui contre la folle conduite de leurs ancêtres, il est, je crois, plus charitable de laisser dormir ces noms dans le silence des loges"¹¹.

Pour conclure sur l'initiation de Canadiens avant la Conquête anglaise, l'hypothèse la plus plausible est celle d'un passage dans la loge francophone anglaise de New York, *La parfaite union* (évoquée plus haut). Passons donc aux lendemains de la Conquête anglaise, puis de la Cession du Canada à l'Angleterre (trois ans de négociations s'écoulent entre la victoire anglaise de 1760 et le Traité de Paris qui cède le Canada à Londres, moyennant le maintien des possessions françaises aux Antilles).

Le Québec sous régime anglais (1760-1791)

Les trente premières années du régime anglais sont celles où le Canada prend le nom de "Province of Quebec" et où les 70 000 Canadiens (français) deviennent "nouveaux sujets" britanniques. Ces francophones sont très largement majoritaires, mais ils doivent s'adapter au système administratif et politique du conquérant qui, lui-même, doit composer avec les conquis. Si l'assimilation linguistique et religieuse de ces derniers est à l'ordre du jour, elle ne se réalisera pas,

en raison d'une forme aigüe de résilience collective. L'Église catholique jouera un rôle croissant à ce chapitre; elle obtiendra des nouveaux maîtres le maintien de la langue française et de la religion catholique, moyennant la soumission politique des Canadiens au moment de la guerre d'Indépendance américaine (j'y reviendrai).

Pour ce qui est des Lumières (philosophiques et maçonniques), force est de constater que le régime anglais introduit dans la colonie l'instrument principal de leur diffusion : l'imprimerie (qui était interdite sous les Français). En 1764, deux imprimeurs venus des colonies anglaises, William Brown et Thomas Gilmore, fondent le premier journal (bilingue): *La gazette de Québec/The Quebec Gazette*. La société civile est désormais dotée d'un espace public où les opinions peuvent s'exprimer, comme elles n'ont jamais pu le faire auparavant. Dès lors, requêtes et pétitions émanent de Canadiens qui s'auto-désignent comme "citoyens" (au sens ancien d'habitants d'une ville).

La Gazette de Québec/Quebec Gazette (1764)

Dès le premier numéro de cette gazette bilingue, le 21 juin 1764, on invite les lecteurs à participer à la fête maçonnique de la Saint-Jean d'été. C'est ainsi que la *Merchant's Lodge* "recrute" alors des membres. La franc-maçonnerie a désormais pignon sur rue. La même gazette publiera, le 8 mars 1770, une "Chanson de franc-maçon":

Sur notre Ordre, en vain le Vulgaire
Raisonne aujourd'hui;
Il veut pénétrer un mystère
Au-dessus de lui.
Loin que sa critique nous blesse,
Nous rions de ses vains soupçons,
Savoir égaier la sagesse
Fait le secret des Franc-maçons.

Deux mots sur ces premiers imprimeurs du Québec. Brown a appris son métier à Philadelphie. C'est le neveu de William Dunlop, lui-même parent de Benjamin Franklin, franc-maçon notoire. Brown et Gilmore publieront aussi *The*

Young Free-Mason's Assistant (1765); *Brotherly Love [...], preached before the Ancient and Honourable Society of Free and Accepted Masons, at Quebec [...]* (1780); *Freemason's pocket and Companion* (1786); *An oration delivered at the Dedication of Freemason's Hall in the city of Quebec* (1787).

Dans leur prospectus de 1764, les imprimeurs annonçaient leur politique éditoriale dans des termes qui rappellent l'idéal maçonnique d'une fraternité nouvelle, d'une utopique Cité où les frères jadis ennemis auraient désormais le plus agréable des *commerces*. L'établissement d'une imprimerie à Québec est pour eux:

(...) le Moyen le plus efficace à faire réussir une entière Connoissance de la Langue Angloise et Française parmi ces deux Nations, qui à présent se sont jointes heureusement dans cette Partie du Monde, ils seront rendus capables de converser ensemble, de se communiquer leurs Sentiments comme des Frères, et de conduire leurs différents Négoces avec Aise et Satisfaction¹².

Certes, il s'agit bien aussi de négocier et les commerçants canadiens le comprendront vite, en intégrant graduellement les loges anglaises, dont la *Merchant's Lodge* (avant de fonder la leur propre, *Les Frères du Canada*).

Une précision à propos de l'affiliation des premières loges de la Grande Loge provinciale du Québec (on en compte 37 entre 1759 et 1791, dont 7 à Montréal)¹³. Tout indique qu'elles dépendaient essentiellement de la *Grande Loge de Londres ou des Modernes* (fondée en 1719). La présence de loges affiliées à la *Grande Loge des Anciens* (fondée en 1751) ne débute au Québec que dans les années 1780¹⁴. Quant à la langue des ateliers, elle est majoritairement anglaise, surtout à Québec. À Montréal, deux loges sont bilingues, ou, du moins, alternent les tenues dans l'une ou l'autre langue: la *St-Peter's* (1769) et la *St-Paul's* (1770).

Le cas de la *St-Peter's* est assez intéressant. C'est un Canadien, Pierre Gamelin qui en serait à l'origine. Lors d'un séjour en France, en 1768, il obtient une constitution symbolique par la Grande Loge de France (cinq ans avant que celle-ci ne devienne le Grand Orient de France, en 1773). Cette constitution de la Grande Loge de France, il la rapporte au Canada. Il tente alors de l'utiliser auprès de la *Provincial Grand Lodge of Quebec*, pour constituer une loge francophone

à Montréal. Ruelland explique alors que, craignant de diviser les effectifs locaux avec une loge unilingue française, la *Provincial Grand Lodge* autorise une loge bilingue, la *St. Peter's Lodge no 4*. Mais ses premiers officiers sont francophones : le Vénérable Jean Rochat et le Premier Surveillant, François Picotté de Belestre. Figurent aussi des Frères aux noms aussi francophones que Chartier de Lotbinière, Le Moine, Berthelot d'Artigny, Céloron de Blainville, d'Amours de Cligancourt, Dumoulin, Hertel de Rouville, de Lorimier, ou Sanguinet (je reviendrai sur ce Sanguinet pour établir le lien entre la lumière maçonnique et les Lumières encyclopédiques).

Retenons pour l'instant que cette initiative de Gamelin fit grand bruit à Montréal dans le milieu catholique, car le maçon en question était aussi marguillier de la paroisse (administrateur laïque). Les francs-maçons avaient peu à peu "infiltré" la fabrique de Montréal. Le grand-vicaire Étienne Montgolfier s'en émeut. Oncle de l'inventeur des montgolfières, Montgolfier est aussi le supérieur des Sulpiciens qui assurent l'enseignement à Montréal depuis plus d'un siècle. Ils possèdent, en outre, toute la propriété foncière de la ville. Ce puissant personnage se plaint donc à l'évêque au sujet du sieur Gamelin : un franc-maçon dans la bergerie! Car son cas n'est pas isolé, déplore Montgolfier dans une lettre de janvier 1771:

Nous avons un grand nombre de Francs-maçons dans cette ville. Il y en avait quelques-uns, mais en petit nombre et cachés, sous le gouvernement français. Plusieurs de nos négociants ayant passé en France au temps de la révolution [c'est-à-dire au lendemain de la Conquête] pour y arranger leurs affaires, s'y s'ont laissé séduire. La liberté du gouvernement présent leur laisse celle de se manifester; et plusieurs ne craignent pas de le faire.¹⁵

Cette lettre à M^{gr} Briand nous apprend aussi que les problèmes de l'Église catholique tiennent au fait qu'elle ne peut pas faire appliquer au Québec les bulles antimaçonniques de 1738 et 1751, puisqu'elles n'ont pas été promulguées dans la colonie. N'en déplaise à Montgolfier comme à M^{gr} Briand, la lumière maçonnique peut donc y briller librement... sous la gouverne anglo-protestante. Et cette diffusion se fera parallèlement à celle des lumières encyclopédiques, comme nous le verrons à présent.

Les lumières de la Révolution américaine (1774-1783)

Une estampe réunit trois personnages emblématiques des Lumières et de la Révolution américaine: “L’esprit de Voltaire et le naturel de Rousseau: telles étaient les qualités que les contemporains voyaient en Franklin”¹⁶. Dans les années 1770, le climat intellectuel du Québec n’est pas étranger au contexte géopolitique nord-américain. Nul n’ignore alors l’événement tragique du Massacre de Boston, en février 1770, quand les troupes anglaises ont tiré dans la foule, provoquant la première fracture symbolique entre les colonies anglo-américaines et la métropole. Ce seront bientôt les lois impopulaires sur le thé et la révolte du *Boston Tea Party*, prélude à la guerre d’Indépendance. Soucieuse de préserver la paix dans la colonie francophone du Nord, Londres accorde alors aux Canadiens l’Acte de Québec qui reconnaît en 1774 la religion catholique et la langue française (seulement tolérées jusqu’à-là). De leur côté, les *Insurgents* américains courtisent les mêmes Canadiens en les invitant à se joindre à leur guerre de libération. Pour ce faire, ils inondent la province de *Lettres et Adresses* aux habitants du Québec¹⁷.

Cette propagande en français est imprimée par Fleury Mesplet, un Français devenu imprimeur du Congrès américain. Faisant référence aux Philosophes des Lumières, de Montesquieu à Beccaria, cette littérature est destinée à préparer les esprits et les cœurs à l’invasion américaine de 1775-1776¹⁸. Pour la première fois dans leur histoire, les Canadiens sont interpellés comme des “frères” et comme une “nation” par leurs “frères” *yankees* alors en train de forger leur propre nation. Quand les “Bostonnais” arrivent à Montréal (qu’ils occuperont durant neuf mois), ils sont accueillis en héros par une délégation de notables canadiens. À leur tête, Valentin Jautard, un Français fraîchement débarqué dans la province. L’avocat harangue dans ces termes les “libérateurs” : “Les tenebres dans Lesquelles nous étions ensevelis Sont enfin dissipées. Le jour nous luit, nos Chaînes Sont Brisées. Une heureuse liberté nous rend a nous memes, Liberté depuis Longtemps désirée [...]”¹⁹.

Homme des Lumières (dans tous les sens du mot), Jautard en appelle à une “union fraternelle” avec “nos Frères & nos amis”. Lui-même franc-maçon, il deviendra bientôt le mentor de la jeunesse canadienne, quand Montréal se dotera d’un journal voltairien. Pour l’instant, il sympathise avec les délégués du Congrès américain venus à Montréal en avril-mai 1776.

Parmi eux figure nul autre que Benjamin Franklin, co-rédacteur de la Déclaration d'Indépendance américaine et franc-maçon notoire (grand maître de la Grande Loge de Pennsylvanie en 1734, il sera Vénérable des Neuf Sœurs à Paris, de 1779 à 1781). Toutefois, l'invasion américaine échoue en juin 1776 et les Bostonnais doivent retraiter du Québec. Le mois suivant, ils déclarent leur Indépendance. Mais ils laissent aussi derrière eux Fleury Mesplet qui est à l'origine de l'imprimerie à Montréal.

L'aventure de la *Gazette littéraire de Montréal* (1778-1779)

Marseillais d'origine, Mesplet a été formé en Avignon et à Lyon²⁰. Il a transité par Londres et par Philadelphie avant de gagner le Québec comme imprimeur du Congrès américain. En juin 1776, plutôt que de regagner Boston et Philadelphie, Mesplet décide bravement de rester à Montréal, jusqu'alors privée d'imprimerie. Après avoir publié pour des raisons économiques quelques livres pieux destinés aux sulpiciens, il se lance dans le journalisme d'opinion en créant avec Valentin Jautard la *Gazette littéraire de Montréal*, en juin 1778. C'est la première gazette unilingue française du Canada. Elle exalte dans son prospectus "le progrès des Arts en général, & un acheminement à *l'union entre les individus*". Par prudence, Mesplet feint de ne publier aucune "mention de la Religion, du Gouvernement ou de nouvelles touchant les affaires présentes". En fait, il axe sa politique éditoriale sur la formation intellectuelle et politique de son nouveau lectorat, en visant particulièrement la jeunesse canadienne. Il sollicite à cette fin des contributions auprès des étudiants du Collège de Montréal (tenu par les sulpiciens). Il assure bien sûr à ces jeunes l'impunité en les publiant sous pseudonymes.

Il va sans dire que les bon Pères n'apprécient guère qu'on corrompe ainsi l'esprit de leurs disciples. D'autant plus que, bien vite, Jautard et Mesplet troubleront l'ordre public en accordant trop de place à la littérature et à l'esprit des Lumières. L'occasion se présente dès l'automne 1778 avec la pensée de Voltaire. La Providence voulut en effet que le grand homme mourût cette année-là (30 mai 1778), juste à point pour que notre gazette pût à loisir en commenter l'œuvre. Les gazetiers imaginent tout un stratagème, faisant alterner des lettres de lecteurs favorables et défavorables au Philosophe. Un article contre Voltaire, un article pour, mais au final, la thèse qui l'emporte est toujours celle du Philosophe.

Derrière la plupart des pseudonymes, c'est Valentin Jautard, alias *Le Spectateur tranquille*, qui mène le jeu. Les choses empirent à un tel point que les sulpiciens font pression sur le gouverneur pour qu'il censure le journal. Cela survient le printemps suivant, après une seule année de parution. Il est vrai que les gazetiers s'en étaient aussi pris à l'administration de la justice en permettant à un certain Pierre du Calvet de dénoncer les exactions des juges locaux. Ceux-ci rejoignent la cabale et la publication cesse en juin 1779. Mesplet, Jautard et Du Calvet seront emprisonnés pendant près de trois ans par le général Haldimand, gouverneur et mercenaire suisse représentant le roi George III dans la colonie.

Fait intéressant dans les circonstances: le ci-devant Haldimand est lui-même franc-maçon et ouvert aux Lumières puisqu'il a fondé la première bibliothèque publique au Québec en y diffusant notamment... *l'Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert ! Despote éclairé, certes, mais despote tout de même, l'homme n'avait guère le choix d'incarcérer ces intellectuels sympathiques aux idées républicaines. Rappelons que Mesplet avait diffusé la propagande américaine lors de l'invasion de 1775 et qu'on était toujours en état de guerre, depuis que les colonies du Sud avaient déclaré leur Indépendance. Haldimand avait pour mission de conserver dans le giron britannique la dernière colonie nord-américaine fidèle à Albion: le Québec. De fait, les prisonniers politiques seront relâchés sans procès en 1782-1783, dès que l'Angleterre aura reconnu l'Indépendance américaine.

Durant toute cette guerre, on le voit, les Lumières encyclopédiques luisent sur l'Amérique du Nord. Elles y connaissent même une sérieuse radicalisation puisque, avant même d'y parvenir en France, elles versent aux États-Unis dans le républicanisme et la révolution. Si le Québec échappa de peu à cette évolution politique, il put quand même faire alors son *aggiornamento* parmi les notables et la petite bourgeoisie, ainsi que dans la jeunesse estudiantine de Montréal (je reviendrai sur le cas d'un de ces étudiants, Henry-Antoine Mézière).

Que dire alors des francs-maçons de la Province? Tout comme en France et aux États-Unis, la communauté maçonnique est partagée tout au long de ces années révolutionnaires. Je ne reviendrai pas sur le rôle relatif de la maçonnerie dans l'avènement de la Révolution française. Pierre Chevallier a bien étudié les déchirements de la maçonnerie française sous la Révolution et le lourd tribut payé par les Frères sous la Terreur²¹. Aux États-Unis, en revanche, les Francs-maçons sont clairement à l'origine de la fracture révolutionnaire, comme l'a bien

montré Marie-Cécile Révauger²²: outre le personnage emblématique de Franklin, près de la moitié des généraux de l'armée continentale étaient maçons (dont Washington, Putnam et... Lafayette; la plupart de ces maçons étaient "Anciens", les "Modernes" se situant plutôt dans le camp des loyalistes).

Qu'en était-il au Québec ? Si, en 1775, la *Provincial Grand Lodge of Canada* fut reconnue par la *Grande Loge des Modernes* de Londres, les dissensions entre loyalistes et rebelles à l'Angleterre conduisirent des loges comme la *Saint Peter's* à se mettre en sommeil. Les ateliers ne reprennent vraiment que dans les années 1780. La guerre finie, les maçons se remettent au travail, alors que la *Grande loge des Anciens* prend force et vigueur par rapport à celle des *Modernes*. C'est à cette époque qu'est fondée la loge francophone Les *Frères du Canada*, qui, selon Roger Le Moine, pourrait être rattachée à la *Grande Loge des Anciens de Londres*. Ceci "expliquerait, dit-il, l'intérêt que lui a porté le prince William Henry lors de son séjour au Québec" en 1787. Son frère, le duc de Kent, Grand Maître d'Angleterre chez les *Anciens*, a aussi été grand-maître de la *Provincial Grand Lodge of Lower Canada*. Durant son séjour au Canada, il ajouta pas moins de cinq loges des *Anciens* aux trois existantes.

Pour m'en tenir aux *Frères du Canada*, fondée à Montréal en 1785, elle essaime trois ans plus tard à Québec. La particularité de cette loge francophone, c'est qu'elle regroupe une nouvelle génération de jeunes Canadiens-français. Âgés d'environ trente ans, ils s'engagent résolument dans la Cité, tant au plan culturel que politique. L'époque est en effet marquée par de nouvelles revendications en matière de liberté d'expression et de réformes constitutionnelles. Le mouvement a été initié par Pierre du Calvet. Sitôt sorti de prison, cet ancien collaborateur de la *Gazette littéraire de Montréal* publiée à Londres l'*Appel à la Justice de l'État* (1784). Il y dénonce la "tyrannie" du gouverneur Haldimand et il exhorte les Canadiens à se donner enfin une constitution. Son appel est entendu et des pétitions réclament bientôt une Chambre d'assemblée. Ils l'obtiendront en 1791, date à laquelle la colonie est subdivisée en Haut-Canada (anglophone) et Bas-Canada (francophone).

Le rôle des maçons est indéniable dans l'instauration d'un premier régime démocratique dans la colonie (même si le principe monarchique n'est toujours pas contesté). Parmi les maçons les plus actifs figurent Pierre-Édouard Desbarats (actif dans plusieurs nouveaux journaux et co-éditeur d'une trentaine d'ouvrages)

et Jacques-Clément Herse (ouvrier-imprimeur de Fleury Mesplet). C'est l'époque où la presse s'enthousiasme pour les débuts de la Révolution française (il en ira autrement après l'exécution de Louis XVI et de Marie-Antoinette). Herse est aussi associé à d'autres franc-maçons dans le Théâtre de société qui, l'année même de la Révolution française, défie les autorités ecclésiastiques de la colonie.

Maçons et Théâtre (1789-1790)

Interdit depuis la Nouvelle-France et seulement toléré chez les Anglais de la colonie, le théâtre connaît un regain d'activité avec la troupe de Joseph Quesnel et de ses amis francs-maçons. Ils produisent en janvier 1790 le premier opéra-comique de la colonie: *Colas et Colinette*. Cette œuvre paraît en pleine période révolutionnaire et sa "couverture" dans la *Gazette de Montréal* voisine avec le récit des hauts faits survenus à Paris quelques mois plus tôt. Comme le déplore alors le clergé, "Les gazettes D'Europe influent beaucoup sur l'Esprit des citoyens de Montréal, ils prechent partout... la liberté et l'indépendance"²³.

Dans un tel contexte, le caractère anodin de l'intrigue dans *Colas et Colinette* ne fait pas illusion, non plus que la légèreté de sa musique. Sans se mesurer à *La flûte enchantée* que le Frère Mozart donnera l'année suivante à Vienne, la production montréalaise du Théâtre de société ne manque pas d'attrait²⁴. Sans références symboliques à la lumière maçonnique, *Colas et Colinette* se rattache plutôt à la philosophie optimiste des Lumières, marquée par la croyance au progrès social et en un bonheur également partagé.

Des polémiques éclatent alors dans les journaux au sujet de la Comédie. En France, depuis l'affaire du *Tartuffe* en 1664 et les fulminations de Bossuet, la représentation théâtrale est censée corrompre les mœurs. Au Canada qui connut aussi son "affaire *Tartuffe*" en 1694, le *Rituel du diocèse de Québec* a statué en 1703 sur la nocivité de la comédie, du bal et des frivolités mondaines. Autant d'interdits que dénoncent en 1789, sous pseudonymes, les francs-maçons du Théâtre de société. Les articles sont même parfois ouvertement anti-cléricaux.

On imagine la fureur de l'évêque M^{sr} Hubert, dont le prédécesseur, on s'en souvient, avait déjà eu maille à partir avec le maçon Pierre Gamelin. Et voilà que, vingt ans plus tard, des notables francophones se retrouvent chez les *Frères du Canada*, avec, à leur tête, Jean-Guillaume de Lisle, ci-devant Vénérable, Jacques-Clément Herse, Joseph-François Perrault, Pierre-Amable de Bonne et

Louis Dulongpré²⁵. Quant aux autres maçons, M^{sr} Hubert n'ignore pas que Herse n'est autre que l'imprimeur de Mesplet (qui orchestre alors la controverse dans sa gazette). Perrault, lui, s'engagera toute sa vie à promouvoir l'instruction publique et De Bonne, libertin féru des Lumières, il n'était certes pas en odeur de sainteté. Que dire enfin De Lisle qui, tout en œuvrant chez les maçons, était aussi greffier de la fabrique de Notre-Dame de Montréal?

Maçons et Éducation publique (1789-1790)

Autre raison d'inquiétude pour l'évêque: les débats sur l'instruction publique. Déjà au cœur des polémiques dans la *Gazette de Montréal*, l'éducation de la jeunesse préoccupe les esprits. Confiée traditionnellement aux jésuites et aux sulpiciens, l'instruction publique n'avait pas fourni les résultats escomptés dans la population encore majoritairement analphabète²⁶. Vingt ans après la Conquête, le gouverneur Guy Carleton diligente une enquête sur le sujet. Un questionnaire détaillé est adressé le 13 août 1789 à l'évêque M^{sr} Hubert et à son coadjuteur, Charles-François Bailly de Messein. Parmi les remèdes suggérés par le Comité, figure le projet d'une université qui donnerait "un ressort à la Science sur un plan étendu". S'y uniraient dans une parfaite neutralité catholiques et protestants et les professeurs y seraient "libres et dégagés des étroits préjugés".

Invitées à se prononcer sur le sujet délicat de la "mixité" confessionnelle, les autorités religieuses catholiques divergent d'opinion. Le 18 novembre 1789, M^{sr} Hubert émet de sérieuses réserves sur le projet d'université. Mais son argument est assez surprenant: il reste encore tant de terres à défricher que les habitants ne sauraient s'intéresser aux "arts libéraux". Il n'y aurait donc pas assez "d'écoliers, dit-il, pour occuper les maîtres et professeurs". Ce n'est pas l'opinion de son coadjuteur, loin de là! Le 5 avril 1790, Bailly de Messein se prononce à son tour²⁷. Ce Canadien est un homme des Lumières. Il a étudié au collège Louis-le-Grand à Paris, il a vécu à Londres et il professe la rhétorique au Séminaire de Québec. Il a d'autres ambitions que celles de l'évêque pour ses compatriotes. Avec une ironie cinglante, il ridiculise son supérieur hiérarchique dans une lettre publiée en 1790. L'accusant d'autocratie, il démonte un à un les sophismes de M^{sr} Hubert. Ironisant sur le contrôle qu'entend toujours exercer l'Église catholique sur la population, le coadjuteur s'élève contre les "Proto-défenseur(s) de l'ignorance au dix-huitième siècle". Rappelons qu'en avril 1790, au moment

même de la polémique sur l'université, la *Gazette de Québec* inonde ses lecteurs de nouvelles qui, rappelle Claude Galarneau, font "l'éloge dithyrambique de la Révolution"²⁸.

C'est dans ce climat idéologique que Bailly de Messein aborde le financement de l'université. Alors que le gouvernement espère recourir aux biens de jésuites (ce que redoute M^{gr} Hubert), Bailly de Messein évoque plutôt le legs de Simon Sanguinet, citoyen et patriote montréalais, mais aussi, franc-maçon notoire de Montréal. Il est membre de la *St-Peter's*! Décédé en mars 1790, ce Frère désirait doter sur sa fortune personnelle la nouvelle institution qui répondrait avant l'heure au principe même de la laïcité. C'est ce qui ressort d'une pétition signée par Bailly de Messein et de 174 autres Canadiens: neutralité confessionnelle de l'université projetée, une institution d'État qui ne favoriserait aucune confession particulière. À cette fin, elle bannirait au premier chef l'enseignement théologique, annonçant au Québec le concept moderne de laïcité (séparation de l'Église et de l'État et neutralité de ce dernier).

Toutefois, cette belle utopie n'eut pas l'heur d'aboutir. La famille de Sanguinet fera annuler la disposition testamentaire en prétextant l'aliénation mentale du défunt. Tout aussi déterminante dans l'avortement du projet universitaire fut l'opposition de l'évêque²⁹. C'est donc ainsi qu'échoua le projet d'une première université au Québec. Il faudrait attendre 30 ans pour que les anglophones fondent leur Université McGill (1821) et 60 ans pour que les francophones obtiennent la leur (l'Université Laval, 1852). Pour ce qui est de l'enseignement de la médecine, la route fut aussi longue, comme je l'ai raconté dans la biographie de Pierre de Sales Laterrière, franc-maçon de la Loge des Marchands à Québec (il était aussi correspondant d'une société savante à Londres, la Royal Society for advancement of Arts, Manufactures and Commerce)³⁰.

Toujours dans les années 1790, alors que le Québec devenait le Bas-Canada, un jeune Montréalais témoignait clairement de son attachement aux lumières encyclopédiques et à la Révolution. Le cas d'Henry-Antoine Mézière m'apparaît intéressant car il illustre bien le passage entre les Lumières philosophiques et la Révolution.

Du Bas-Canada à l'Union des Canadas Henry-Antoine Mézière (1771 - 1846)

Ce fils de notaire montréalais a toujours contesté l'autorité paternelle et méprisé ses maîtres sulpiciens. Son éducation philosophique et politique, il l'a acquise auprès du gazetier Fleury Mesplet³¹, y découvrant Rousseau, Montesquieu, “& d'autres Philosophes amis des hommes & et du vrai”, écrit-il en 1794 dans un mémoire adressé à Jean d'Albarade, ministre de la Marine française. Autant d'auteurs proscrits chez les sulpiciens du Collège de Montréal auprès de qui Mézière aura quand même acquis tout l'art oratoire dont il fera montre dans ses écrits révolutionnaires! Qu'on en juge par ce pamphlet qu'on lui attribue, *La Bastille septentrionale* (1791). Le texte s'ouvre sur ce vibrant appel:

Que l'homme de Lettres consacre sa plume & ses verbes à démasquer les Tyrans, ces lâches fléaux de l'humanité, qu'il les empreigne de honte, qu'il les poursuive jusques dans la tombe & au delà, afin que l'homme puissant que l'homme élève s'abstienne d'abuser de son autorité, par la crainte d'encourir la haine & l'exécration de la postérité; châtement le plus terrible que l'esprit humain puisse concevoir.

À la même époque, mais sur un ton moins outrancier, des maçons des *Frères du Canada* interviennent aussi politiquement. Ainsi de Pierre de Rocheblave, en 1789, sur le système seigneurial et sur la magistrature, ou encore Pierre-Louis Panet, en 1793, à propos de l'abolition de l'esclavage. C'est encore Joseph-François Perrault, ardent promoteur de l'instruction publique gratuite et laïque. Perrault est aujourd'hui connu comme “Le père de l'éducation au Québec”. Membre de la Société littéraire de Québec, Perrault devient second Grand surveillant de la *Provincial Grand Lodge of Lower Canada* en 1812, puis grand maître provincial adjoint en 1820. Peu avant, à titre de Vénérable Maître des *Frères du Canada*, il signait en 1816 pour cette loge une charte de la *Provincial Grand Lodge* dont le Grand Maître était, pour la première fois, un Canadien français, Claude Dénéchau. Rappelons que Dénéchau devient Grand Maître au moment où la *Grande Loge des Anciens* et celle des *Modernes* règlent leurs différends sur les Hauts grades et fusionnent pour devenir la *Grande Loge unie d'Angleterre* (1813). Dès lors, la maçonnerie canadienne s'inscrit majoritairement et sur le long terme dans le

sillage de la maçonnerie anglaise, une maçonnerie conquérante dans l'ensemble du *Dominium britannique*.

Seule une fraction minoritaire de Frères canadiens plus sensibles aux lumières du Grand Orient (G. O.) s'efforceront plus tard, contre vents et marées, de brandir le flambeau venu de France. C'est ce j'évoquerai à présent, en abordant le XIX^e siècle.

Le rapport avec l'Angleterre

Situons, pour commencer, les choix politiques s'offrant à l'aube du XIX^e siècle canadien aux hommes *éclairés* (*éclairés* au double sens maçonnique et encyclopédique). S'ils aspirent tous au progrès de leurs contemporains, ils s'avèrent divisés sur la façon d'y parvenir. Le clivage idéologique majeur est de nature "ethnique", si j'ose dire. La plupart des maçons rattachés à la *Provincial Grand Lodge of Lower Canada* (Panet, Perrault, Dénéchau) ne contestent nullement le gouvernement colonial britannique. Il s'agit de notables qui s'accommodent fort bien du système en place (et des *places* qu'ils y occupent). Il en va autrement d'une fraction plus radicale des lettrés canadiens qui, à partir de 1805, fondent le journal *Le Canadien*. Pour eux, les luttes parlementaires ne permettent plus de défendre efficacement les intérêts de leurs compatriotes. Pour eux, les gouverneurs successifs envoyés par Londres méprisent les Canadiens et se moquent de la majorité francophone au Parlement. Un Parti canadien, suivi d'un Parti Patriote émerge alors, qui revendique un véritable gouvernement responsable au Canada. Les tensions s'aggraveront jusqu'aux Rébellions de 1837-1838, réprimées dans le sang. Le premier mouvement indépendantiste québécois date de cette période.

Désormais, les intellectuels canadiens les plus radicaux ne se reconnaissent plus dans la maçonnerie anglaise, jugée déiste et inféodée à la monarchie. Évoluant vers le républicanisme, les Patriotes canadiens se sentent plus proches d'une maçonnerie libérale. Mais ils ne peuvent en faire état dans une colonie anglaise, ennemie jurée de la France impériale. Leur loyauté envers le régime britannique serait ainsi mise en doute. Il en va de même en France sous la Restauration où, rappelle Daniel Ligou, la maçonnerie française "reste dans son ensemble libérale [...] et quelque peu voltairienne"³². C'est ce qui explique au Canada la discrétion des Patriotes sur leur affiliation maçonnique et la difficulté pour les historiens de

documenter la chose. Toutefois, un certain nombre d'indices inclinent à penser qu'une crypto-maçonnerie libérale traverse tout le XIX^e siècle québécois. C'est sur quoi porteront mes dernières réflexions.

Parmi les Patriotes canadiens les plus engagés dans la lutte indépendantiste figurent le journaliste Ludger Duvernay (1799-1852) et l'homme politique Louis-Joseph Papineau (1786-1871). Duvernay collabore au *Spectateur*, avant de fonder son propre journal *La Gazette des Trois-Rivières* (1817-1821). On le retrouve ensuite à *La Minerve* (1827), principal organe du Parti patriote. En 1830, les journaux canadiens couvrent dès septembre la Révolution de juillet en France. D'autant plus qu'à la même époque, les élèves du Collège de Montréal, se soulèvent contre leurs maîtres sulpiciens, révolte que la presse canadienne compare alors à celle de l'École Polytechnique de Paris. À Québec, *La Minerve* du 15 novembre 1830, compatit avec les victimes des Trois glorieuses:

[...] les Québécois [...] payeront le juste tribut que l'homme libre doit à ceux qui se sont voués, au milieu du sang et de la mitraille [...], à leur patrie et à la liberté, dont la cause est commune à tous les hommes.

En 1832, Duvernay connaît la prison. Suite à son engagement dans la Rébellion de 1837 cet héritier des Lumières s'exile aux États-Unis. Duvernay n'agit pas seulement dans la presse. Il s'engage aussi dans la vie associative en cofondant une société secrète et en politisant une ancienne célébration à laquelle les Canadiens étaient fort attachés: la fête du solstice d'été, le 24 juin. Récupéré depuis longtemps par l'Église catholique, la Saint-Jean Baptiste était traditionnellement fêtée au Canada. Les maçons anglais l'avaient remise à l'honneur, comme on l'a vu, dès le premier numéro de la *Gazette de Québec*, en 1764. Duvernay, lui, en fait une fête nationale des Canadiens, lors d'un banquet qu'il organise le 24 juin 1834. Y participent les principaux leaders du Parti patriote, notamment Louis-Joseph Papineau, l'Orateur de la Chambre d'Assemblée. On y exalte le Peuple, "source primitive de toute autorité légitime". Jean-Baptiste devient ainsi le personnage emblématique des Québécois. Peu avant, en mars de la même année, Duvernay et d'autres patriotes avaient créé la société "Aide-toi, le Ciel t'aidera", inspirée par la société du même nom créée en France par le maçon Odilon Barrot, en janvier 1830. Au Québec, "les membres devaient fournir, à tour

de rôle, un essai sur la politique ou sur la littérature”. Le 24 avril 1834, Duvernay écrit dans son journal : “Réunissons-nous donc [...] Et à l’instar de nos frères et de la grande nation, formons des sociétés patriotiques qui soient comme le foyer d’où sortiront les lumières qui doivent guider nos compatriotes”.

Une association plus radicale encore voit le jour en 1837, les “Fils de la Liberté”, inspirée par l’organisation paramilitaire de la révolution américaine, les “Sons of Liberty”. Les rebelles canadiens défient l’armée anglaise dans plusieurs villages au sud de Montréal, notamment à Saint-Eustache. Le drapeau des Patriotes de Saint-Eustache est actuellement conservé au Musée Ramezay de Montréal : un certain nombre de détails de cette bannière ont pu être interprétés comme des signes maçonniques³³.

Toutes ces batailles menées par des rebelles inexpérimentés échouent devant la force militaire britannique. Après l’insurrection manquée de 1837, certains se réfugient aux États-Unis d’où ils relancent le mouvement sous le nom des “Frères chasseurs”. L’organisme paramaçonnique et militaire compte une trentaine de “loges” disséminées dans le Bas-Canada comme dans le Haut-Canada, chez les francophones comme chez les anglophones. L’objectif est de renverser le gouvernement britannique du Canada et de déclarer la République. C’est ce qu’ils feront dans un baroud d’honneur (mais sans aucun effet réel sur le cours des événements).

Sur le modèle de l’*Hunter’s Lodge* des États-Unis, les “Frères chasseurs” se réunissent en secret, usant de signes de reconnaissance. La hiérarchie s’inspire du bestiaire sylvestre : “Grands Aigles”, “Aigles”, “Castors”, “Raquettes” et, en bas de l’échelle, “Chasseurs”. Leur rituel d’initiation comporte le bandage des yeux, l’agenouillement, la réponse à la question “Que veux-tu voir ?”/ “La Lumière”. Une fois ôté le bandeau, l’initié se retrouve encadré par deux Chasseurs dont l’un pointe une dague vers son crâne, sur fond de torche ardente, alors qu’il prête serment de fidélité³⁴.

Ces rébellions seront violemment réprimées: prison, pendaisons, exils aux Bermudes, aux îles Malouines et jusqu’en Australie. En 1840, un nouveau nouvel acte constitutionnel est destiné à noyer les francophones dans un “Canada uni” qui assure la mainmise du pouvoir britannique sur les Canadiens. L’Église catholique sort plus raffermie que jamais de cette épreuve collective. L’autorité politique anglaise lui donne le champ libre pour contrôler, non seulement la religion,

mais aussi les institutions culturelles et toute l'organisation sociale canadienne-française. Avec à sa tête M^{gr} Bourget, l'Église a désormais à cœur de briser toute velléité de réforme chez les intellectuels, intervenant même dans le champ temporel et politique. À chaque élection où s'opposent libéraux et conservateur (les Rouges et les Bleus), le prêtre instille à ses paroissiens, du haut de sa chaire, ce "sage" conseil : "Le Ciel est bleu, l'Enfer est rouge"... C'est l'époque de l'ultramontanisme triomphant: primauté de Rome sur le pouvoir spirituel, mais aussi politique des nations et, pour le Québec, sur les affaires temporelles de la province.

Est-ce à dire que les Lumières s'éteignent alors dans la vallée du Saint-Laurent ? C'est ce que l'historiographie cléricale et la doxa conservatrice enseignèrent longtemps au Québec. On sait en effet que, des années 1840 aux années 1950, l'Église prend le contrôle de l'École, de l'Université, de la vie associative et de la santé. Toutefois, depuis la Révolution tranquille des années 1960, la laïcisation de la société québécoise a conduit les chercheurs à revisiter le XIX^e siècle (et les siècles antérieurs), pour y retracer des formes de résistance au pouvoir cléricale. Cette relecture du passé a permis de retracer la présence souterraine d'une pensée libérale et même libertaire chez les Canadiens, et cela dès la Nouvelle-France. Robert-Lionel Séguin a consacré deux tomes à *La vie libertine en Nouvelle-France au XVII^e siècle* (1972). Je me suis moi-même employé depuis une vingtaine d'années à recenser les formes de libertinage d'esprit, sinon de mœurs, chez les Canadiens du XVIII^e siècle³⁵. Pour m'en tenir ici au second XIX^e siècle, j'évoquerai rapidement pour finir un épisode éloquent de cette farouche présence des Lumières à Montréal.

L'institut canadien de Montréal (1844-1880)

On retrouve dans cette sorte d'université populaire un certain nombre de Patriotes revenus d'exil après la répression des Rébellions. Louis-Joseph Papineau est membre honoraire de cette sorte d'université populaire qu'est l'Institut canadien de Montréal (je rappelle que la seule université francophone est alors à Québec: fondée en 1852, l'Université Laval dépend du Séminaire de Québec). Lieu de rencontre de jeunes libéraux, l'Institut canadien de Montréal présente des conférences sur des sujets politiques, culturels et philosophiques³⁶. Victor Hugo en est membre d'honneur. On y débat sur la République, la libre-pensée et

l'annexion aux États-Unis. On y emprunte aussi des livres condamnés par la Congrégation de l'Index du Vatican: les classiques des Lumières (Voltaire, Diderot, toute *L'Encyclopédie*, de la littérature et des journaux français, etc.). C'est cette bibliothèque de 9000 volumes qui fait rougir et rugir, on l'imagine, M^{gr} Lartigue à Montréal et M^{gr} Bourget à Québec. Et cela remontera jusqu'à Rome, comme on le verra. Parmi les conférenciers courus de l'Institut, Joseph Doutre (1825-1886) et, surtout, Louis-Antoine Dessaulles (1818-1895), fervent laïque, ardent défenseur de la tolérance et ennemi juré du clergé (qui le lui rend bien). Dessaulles écrit aussi dans les journaux "rouges" que sont *L'Avenir* et *Le Pays*. Un certain anticléricalisme (ou un anticléricalisme certain) teinte des écrits qui circulent alors sous le manteau, comme le pamphlet *Petit Breviaire des Vices de Notre Clerge, suivi de Le Clerge Francais au Bordel par un auteur anonyme*. Plus sérieusement, signalons parmi les sujets traités dans les conférences et articles de Dessaulles: la condamnation de Galilée ; *La Grande guerre ecclésiastique [...] la suprématie ecclésiastique sur l'ordre temporel* ; *Les erreurs de l'Église en droit naturel et canonique, L'Index*, mais surtout, "L'Affaire Guibord"³⁷.

Joseph Guibord est le typographe qui a introduit la stéréotypie au Canada. Membre de l'Institut dont il a été vice-président, mais bon catholique, il reçoit l'absolution sur son lit mort en 1869. Toutefois, le prêtre qui la lui administre apprend après coup que Guibord est de cet Institut dont M^{gr} Bourget vient d'excommunier les membres un an plus tôt. Sommé, à l'agonie, d'offrir sa résignation comme membre de l'Institut, Guibord refuse et meurt "dans le péché". Pas de funérailles religieuses ni d'inhumation chrétienne! Révolte de l'Institut qui aide la veuve à poursuivre en Cour les autorités religieuses. Cinq ans de procès et de procédures! L'affaire remonte jusqu'à Rome (qui maintient la condamnation) et jusqu'à Londres où le Conseil privé de la Reine Victoria se prononce en faveur de la veuve Guibord. Ironie du sort : c'est un ordre *protestant* qui permet d'inhumer Guibord en terre sainte (*catholique*). Mais le cercueil porté par les membres de l'Institut est bloqué au cimetière par une foule de fanatiques armés qui intimident le cortège funéraire. Demi-tour jusqu'au mois suivant où l'enterrement finit par avoir lieu... mais sous la protection de la police et de l'armée. C'est alors que le feuilleton rebondit avec la désacralisation par l'évêque de la parcelle de terrain où gît Guibord. "Là repose un Révolté que l'on a enterré par la force des armes", fulmine l'évêque. Craignant qu'on ne profane la sépultu-

re, les amis du défunt la coulent dans du béton. Dernier recours de l'Église: elle dresse un mur de pierres autour du lieu maudit ("Cachez l'enceinte que je ne saurais voir!", si j'ose dire).

Ce triste feuilleton illustre assez le climat dans lequel, au terme du XIX^e siècle, vacillaient au Québec les lumières encyclopédiques. Que dire alors de la lumière maçonnique? On comprend la discrétion des rares maçons libéraux du temps. Ils ne pouvaient trouver refuge que dans la *Grange Loge* (déiste) *du Canada*. Depuis 1823, en effet, deux loges fonctionnaient au Québec, l'une pour la région de Montréal et de Sorel, l'autre pour Québec et Trois-Rivières. Après l'Union du Haut et du Bas-Canada, naissait la *Grand Lodge of Canada*, puis, avec la Confédération de 1867, apparaissait la *Grand Lodge of Québec*. Toutes ces loges sont majoritairement anglophones. D'où la fondation, en 1870, de la *Loge des Cœurs Unis*. Toujours souchée sur la *Grand Lodge of Québec*, cette loge regroupe quatorze francophones qui se réunissent au début dans les locaux mêmes de l'Institut canadien de Montréal. Quand, en 1877, sous la III^e République, le Grand Orient de France modifiera sa constitution en renonçant au pré-requis de la croyance en Dieu, les agnostiques des *Cœurs-Unis* entameront une sérieuse réflexion. Elle les conduira, vingt ans plus tard, à fonder *L'Émancipation*, première loge du Grand Orient au Québec. Roger Le Moine a retracé la fondation de cette loge, ainsi que de *Force et courage*, deuxième loge du Grand Orient de France (1910)³⁸. Figurent dans ces loges des écrivains ou des artistes comme Honoré Beaugrand, Arsène Bessette, Gonzalve Desaulniers, Charles Gill ou Ringuet. Mais ces "fils de la Lumière" du XX^e siècle m'entraînent au-delà de la période que je m'étais fixée.

*

Deux mots pour finir sur les archives parisiennes du Grand Orient de France (G. O. F.). C'est grâce aux sources de la rue Cadet que mon défunt ami Roger Le Moine a pu retracer les débuts québécois du G. O. F. Dans sa précieuse étude de 1991, il cite une lettre révélatrice du climat qui régnait encore au Québec à la fin du XIX^e siècle. On y lit en effet, le 30 avril 1896:

Vu l'influence du cléricalisme dans la province de Québec, les signataire du Tableau [de l'Émancipation] prient le G... O... de bien vouloir observer une discrétion absolue à leur égard : Ne pas publier notre demande dans le Bulletin ou autres publications. Toute information Maç... sera employée, par les cléricaux, à notre détriment et entravera nos travaux. Étant tous des MM... réguliers de la G... L... de Québec, nous serions immédiatement expulsés si celle-ci connaissait notre démarche auprès du G... O... [...]

Les archives du G. O. F. recèlent peut-être d'autres données sur la vie maçonnique des Canadiens au XIX^e siècle. Ainsi de Louis-Joseph Papineau qui, dit-on, correspondit avec cette obédience. Nous n'avons pour l'instant comme indice que sa signature et son refus, à la dernière heure, de recevoir les Saints-Sacrements. À l'abbé qui tente de l'oindre, le vieux tribun répond que, tout en croyant en Dieu, "il n'adme[t] pas les cultes que les hommes [ont] chargés de tant de superstition". Et d'ajouter malicieusement: "Voudriez-vous donc, mon cher curé, que j'arrive devant Dieu avec un mensonge à la bouche [...] ?"³⁹.

Que conclure de ce survol des Lumières au Québec ? Je n'ai pu qu'esquisser ici un tableau à partir de sources parfois lacunaires dont le chercheur non-maçon doit pourtant s'accommoder. Du moins ai-je tenté de porter un éclairage latéral, plus littéraire que philosophique et maçonnique, sur ces lumières d'un autre temps. C'est en travaillant depuis vingt ans sur l'archéologie littéraire du Québec que j'ai rencontré, à chaque pas, les traces d'une vie maçonnique chez nos premiers gens de lettres. On l'observe dès les lendemains de la Conquête anglaise dans les premières gazettes et les premiers débats de société. Qu'il s'agisse de littérature, de théâtre, d'éducation ou de formation politique, les Lumières encyclopédiques ont toujours croisé la lumière maçonnique dans la culture des premiers lettrés Canadiens. Jautard, Mesplet, Mézière, Laterrière, Papineau, Desaulles... Les figures que j'ai pu évoquer dans ce survol mériteraient à présent d'être ressaisies, intégrées à une réflexion d'ensemble sur les rapports entre littérature et maçonnerie dans la vallée du Saint-Laurent. C'est un projet d'étude que je caresse depuis quelque temps et qui pourrait s'intituler *La Plume et le Compas au Québec*.

Notes

- ¹ Une première version de ce texte a fait l'objet d'une conférence aux "Entretiens de l'Association philosophique E.M.C.A.", à Porquerolles (Var), France, le 29 avril 2012.
- ² Professeur honoraire, Département d'études littéraires, Université du Québec à Montréal. Membre de la Société des Dix (www.societedesdix.info). Directeur du Projet de recherche "Archéologie du littéraire au Québec" (ALAQ): www.alaq.uqam.ca/etdelacollection "L'Archive littéraire au Québec": www.pulaval.com/collection/archive-litteraire-quebec-136.html. Courriel: andres.bernard@uqam.ca. Page personnelle: www.bernard-andres.com
- ³ Jose Ferrer Benimeli, "Diderot entre les jésuites et les francs-maçons", *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 1988, Volume 4, Numéro 4, pp. 60-80. (http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rde_0769-0886_1988_num_4_1_948).
- ⁴ *Encyclopédie de Diderot et d'Alembert, 1751-1772*: article "Franc-maçon" (http://www.alembert.fr/index.php?option=com_content&id=3544050). 5. Charles-Joseph Panckoucke, *L'Encyclopédie méthodique ou par ordre de matières par une société de gens de lettres [...]*, 1776-1777.
- ⁶ *Encyclopédie de Diderot et d'Alembert, 1751-1772* : article "Encyclopédie" (http://alembert.fr/index.php?option=com_content&id=1219172107)
- ⁷ A. J. B. Milborne, *Freemasonry in the Province of Quebec: 1759-1959*, Knowlton, Québec, [s.n.], 1960, p. 63 (je traduis).
- ⁸ Bernard Andrès, "Cook and Bougainville and their narrative functions in English and French accounts of the 1759 Battle of Quebec", *New Zealand Journal of French Studies*, Massey University, Nouvelle-Zélande, vol. 32, novembre 2011, p. 27-36. Sur la franc-maçonnerie de James Cook, voir Raymond Ellsmore Pugh-Williams, "La Mer, les Marins et la Franc-Maçonnerie" (<http://www.rllaperouse.org/pugh.htm>).
- ⁹ La principale source (et la plus fiable) est ici Roger Le Moine, "La franc-maçonnerie sous le régime français. État de la question", *Les Cahiers des Dix*, no 44, 1989, p. 115-134 et "Francs-maçons francophones de la 'Province of Quebec (1763-1791)", *Les Cahiers des Dix*, no 48, 1993, p. 87-117.
- ¹⁰ Jacques G. Ruelland avance pourtant sur le site de la *Grande Loge du Québec* que "des Francs-Maçons francophones se seraient réunis [...] dans la *Loge des Francs-Maçons régénérés*, dont la date de fondation nous est inconnue mais qui doit être postérieure à 1743, cette loge ayant été parrainée par la *Loge Amitié et Fraternité* fondée à Dunkerque cette même année". Je souligne les conditionnels... Ruelland avance aussi la fondation possible en Nouvelle-France de deux loges militaires anglaises en 1752 : l'une à Montréal, l'*Antiquity Lodge* et l'autre à Québec, l'*Albion Lodge*. Leurs membres proviendraient-ils de fugitifs anglais des colonies du sud réfugiés à cette époque au Canada ? Des Canadiens-français y auraient-ils été initiés ? J'en doute, faute de sources fiables. Voir Jacques G. Ruelland, "Historique de la Grande Loge" (<http://www.glquebec.org/historique.shtml>).
- ¹¹ Rapporté par Beaudoin Burger dans *Petite histoire de la franc-maçonnerie au Québec, Montréal*, Courteau, 2009, p. 48. Burger cite ici le jésuite Jean d'Erbrée [Édouard Hamon. s.j.], *La franc-maçonnerie dans la Province de Québec en 1883*, s.l, s.n. (1883), p. 34. Beaudoin Burger revient sur ces questions dans son récent ouvrage : *L'Église et la franc-maçonnerie au Québec*, Montréal, Louise Courteau éditrice, 2012.

- ¹² Cité par Maurice Lemire (dir.), *La vie littéraire au Québec. t. 1 (1764-1805). La voix française des nouveaux sujets britanniques (1764-1805)*, Presses de l'Université Laval, 1991, p. 228 (ici comme dans les autres citations, je respecte l'orthographe originale).
- ¹³ Jean-Paul de Lagrave, *Fleury Mesplet (1734-1794)- Imprimeur, éditeur, libraire, journaliste*, Montréal, Patenaude éditeur, 1985, p. 443.
- ¹⁴ A. J. B. Milborne, *Freemasonry in the Province of Quebec*, *op. cit.*, p. 43.
- ¹⁵ Cité par Roger Le Moine, "La franc-maçonnerie sous le régime français", *op. cit.*, p. 130.
- ¹⁶ Estampe en couleurs, XVIII^e siècle, Bibliothèque nationale de France, Estampes, N2/Voltaire (<http://expositions.bnf.fr/lumieres/grand/346.htm>).
- ¹⁷ Pierre Monette, *Rendez-vous manqué avec la révolution américaine. Les adresses aux habitants de la province de Québec diffusées à l'occasion de l'invasion américaine de 1775-1776*, Montréal, Québec Amérique, 2007.
- ¹⁸ Gustave Lanctôt a pu dire que "cette catéchisation américaine [...] a ouvert aux Canadiens leur premier alphabet politique et leur a enseigné leur première leçon de droit constitutionnel" (*Le Canada et la Révolution américaine (1774-1783)*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1965, p. 252).
- ¹⁹ Cité par Pierre Monette, *Rendez-vous manqué [...]*, *op. cit.*, p. 268.
- ²⁰ Sur Fleury Mesplet, voir Jean-Paul de Lagrave, *Fleury Mesplet [...]*, *op. cit.* et Dominique Varry, "Démystifier Fleury Mesplet. Les années qui précèdent son départ vers le Nouveau Monde", in Marie-Pier Luneau, Jean-Dominique Mellot, Sophie Montreuil et Josée Vincent, en collaboration avec Fanie Saint-Laurent (dir.), *Passeurs d'histoire(s). Figures des relations France-Québec en histoire du livre*, Les Presses de l'Université Laval, collection "Cultures québécoises, 2010, p. 79-93.
- ²¹ Pierre Chevallier, *Histoire de la Franc-Maçonnerie française. La Maçonnerie: École de l'Égalité. 1725-1799*, Paris, Fayard, 1974.
- ²² Voir Marie-Cécile Révauger, *Le fait maçonnique au XVIII^e siècle en Grande-Bretagne et aux États-Unis*, Paris, Edimat, 1990.
- ²³ Bernard Andrès et al., *La Conquête des Lettres au Québec*, Les Presses de l'Université Laval, Les collections de la République des lettres ("Sources"), 2007, p. 428.
- ²⁴ Elle soutient même honorablement la comparaison avec cet autre opéra-comique de Mozart, de facture identique: *Bastien et Bastienne* (1768).
- ²⁵ À titre de peintre, ce dernier fournit la salle de théâtre et les toiles du décor, ainsi que les frais de production et de diffusion des spectacles.
- ²⁶ Point d'université en 1760, point de collèges avant 1765 à la suite du bombardement du Collège des Jésuites de Québec en 1759, quelques écoles privées essentiellement dans les centres urbains", observe Yvan Lamonde. Quant à la formation supérieure, elle concernait essentiellement la théologie, destinée qu'elle était à la prêtrise: Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec*, Montréal, Fides, 2000, I, p. 78. L'auteur décompte en 1790 20 écoles pour les 33 200 habitants de Montréal, Québec et Trois-Rivières, alors le milieu rural, quatre fois plus peuplé, ne dispose que de 30 écoles. Quant à la répartition des écoles entre les 10 000 protestants et les 160 000 catholiques, elle est respectivement de 1/588 et de 1/4000.

- ²⁷ Charles-François Bailly de Messein, "Copie de la Lettre De L'Évêque de Capsa Coadjuteur de Québec, &c. Au Président du Comité sur l'Éducation, &c., Québec, Samuel Neilson, 1790. Réédition dans *La Conquête des Lettres*, p. 479-489. Voir aussi "À Monseigneur l'Évêque de Québec", 29 avril 1790, *La Gazette de Québec*, p. 494-496.
- ²⁸ Claude Galarneau, *La France devant l'opinion canadienne*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1970, p.113.
- ²⁹ Comment, en 1790, M^{gr} Hubert aurait-il pu tolérer qu'on fondât une université avec une dotation maçonnique, alors qu'en 1771, M^{gr} Briand avait sommé Pierre Gamelin de choisir entre son statut de marguillier et ses activités maçonniques à la loge Saint Peter's ?
- ³⁰ Bernard Andrès, *L'énigme de Sales Laterrière*, Montréal, Québec Amérique, 2000.
- ³¹ Claude Galarneau, "Mézière, Henry-Antoine", *Dictionnaire biographique du Canada en ligne* (www.biographi.ca/index-f.html).
- ³² Daniel Ligou, *Dictionnaire de la franc-maçonnerie*, Paris, Presses universitaires de France, 1987, p. 472.
- ³³ Luc Bouvier, "Le drapeau de la bataille de Saint-Eustache", *Histoire des drapeaux québécois: du tricolore canadien au fleurdelisé québécois* (<http://pages.infinit.net/cerame/heraldicamerica/etudes/drapeaux.htm>). Je remercie le Musée Ramezay de m'avoir aimablement transmis la numérisation de ce drapeau.
- ³⁴ "Frères chasseurs (Organisation)": <http://www.1837.qc.ca/1837.pl?out=article&pno=n711&cherche=ANALYSE>
- ³⁵ Bernard Andrès, *Histoires littéraires des Canadiens au XVIII^e siècle*, Les Presses de l'Université Laval, 2012.
- ³⁶ Michèle Lefebvre, "L'Institut canadien de Montréal, une institution phare de la liberté de lire", *À rayons ouverts*, no 80 (été 2009) : http://www.banq.qc.ca/a_propos_banq/publications/a_rayons_ouverts/aro_80/aro_80_dossier.html#institut.
- ³⁷ Théophile Hudon, *L'Institut Canadien de Montréal et l'affaire Guibord : une page d'histoire*, Montréal, Beauchemin, 1938 ; Yvan Lamonde, *Gens de parole: conférences publiques, essais et débats à l'Institut Canadien de Montréal, 1845-1871*, Boréal, 1990 ; Adrien Thério, *Joseph Guibord victime expiatoire de l'évêque Bourget*, Montréal, XYZ éditeur, coll. Documents, 2000.
- ³⁸ Roger Le Moine, *Deux loges montréalaises du Grand Orient de France*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1991.
- ³⁹ Fernand Ouellet écrit : "Au grand scandale du curé de la paroisse, le seigneur de Montebello refuse de revenir à la foi de sa jeunesse et meurt fidèle à ses convictions déistes" ("Papineau, Louis-Joseph", *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*: www.biographi.ca/index-f.html). Au sujet de la maçonnerie présumée de Papineau, voir le blog "Discussion: Louis-Joseph Papineau" (http://fr.wikipedia.org/wiki/Discussion:Louis-Joseph_Papineau)